

BM3 : Bases Médicales 3 – TRONC COMMUN TC

Sécurité des clients/ Sécurité du thérapeute

En Bref :

Public :	Ouvert à tous
Prérequis :	BM2 : module d'anatomie-physiologie-pathologie
Inclusion dans le cursus professionnel :	Oui, nécessaire pour le diplôme de "Thérapeute complémentaire en kinésiologie et pour l'obtention du "Certificat de Branche OrTra TC ", et/ou Formation continue
Nombre d'heures :	28h00
Evaluation finale :	En sus, date transmise durant le cursus
Certification :	Attestation
Coût de la formation :	CHF 700.—
Formateur :	Laurent Girard, Infirmier, Ambulancier, Formateur d'adultes

Présentation du cours :

Après avoir acquis les connaissances du fonctionnement de base en anatomie-physiologie-pathologie (module BM2), ce cours permet de connaître les différentes manières de rédiger une anamnèse, de déterminer les différents « drapeaux rouges » auprès desquels le thérapeute doit être vigilant, de prendre connaissance des éventuelles limites de la thérapie complémentaire.

Contexte du cours :

Ce module s'insère dans le cadre du cursus de Tronc Commun de notre formation professionnelle de thérapeute en kinésiologie et/ou et fait partie intégrante des 340 heures de Tronc Commun en Thérapie Complémentaire exigées.

Il est nécessaire pour accéder à la certification "Certificat de Branche OrTra TC".

Objectif du cours :

La profession de thérapeute nécessite également, afin de pouvoir accompagner de manière optimale les personnes qui le consultent, de connaître les limites de la thérapie pratiquée, ainsi que celles du thérapeute complémentaire, ceci en apprenant à gérer les risques. Recevoir un client et l'accompagner en toute sécurité, tant pour celle du client que celle du thérapeute.

Contenu Général :

- Durant ce module, tout en évoquant les différences entre les concepts thérapeutiques de la Thérapie Complémentaire et de la médecine conventionnelle, le contenu, les buts et l'importance d'une anamnèse sera mis au centre afin de connaître et identifier les "drapeaux rouges" (symptômes somatiques et psychiques / troubles qui nécessitent impérativement un examen médical). Des possibilités de structuration judicieuses de l'anamnèse (exemples tirés d'autres professions de la santé) permettront au thérapeute d'élaborer son propre concept.

BM3 : Bases Médicales 3 – TRONC COMMUN TC

Sécurité des clients/ Sécurité du thérapeute

Contenu spécifique :

A la fin du module, les participants seront capables de gérer les différents risques :

- Documenter de manière professionnelle le dossier d'un client (de l'anamnèse aux suivis de séances)
- L'anamnèse médicale : connaître dans les grandes lignes les moyens de diagnostic médical, de l'anamnèse aux procédés d'imagerie en passant par l'examen corporel et les examens de laboratoire
- Connaître et identifier les principaux symptômes des maladies des différents systèmes organiques
- Distinguer les principaux tableaux cliniques et leurs principaux symptômes
- Adresser, en présence de "drapeaux rouges", la cliente / le client aux organismes compétents
- Être capable d'estimer de manière générale l'urgence d'un examen plus approfondi (immédiatement / dans quelques jours / à l'occasion) et le communiquer de manière appropriée à la personne
- Réagir de manière adéquate en cas d'urgence
- Connaître et respecter les limites définies par sa propre formation en ce qui concerne ses connaissances médicales et ses possibilités thérapeutiques
- Remettre en question le contenu et le but du traitement lorsque l'on constate un écart par rapport au déroulement attendu et réagir de manière appropriée
- Evaluer correctement son propre rôle, les possibilités et limites de la thérapie complémentaire en présence de symptômes principaux des maladies des différents systèmes organiques et attribution des symptômes importants à des troubles et maladies déterminées
- «Drapeaux rouges» (symptômes somatiques et psychiques / troubles qui nécessitent impérativement un examen médical / psychologique)
- Niveaux d'urgence des «drapeaux rouges» (immédiatement / dans quelques jours / à l'occasion)
- symptômes physiques ou psychiques, de troubles

Et auront également des outils de collaboration :

- Utiliser les connaissances de la terminologie médicale (BM 2) pour collaborer avec des spécialistes médicaux, pour comprendre leurs rapports
- Proposer de manière appropriée à la personne un éventuel renvoi à un spécialiste
- Avoir la possibilité, d'entente avec la cliente / le client, de chercher le contact avec des professionnels de la médecine et de la psychologie impliqués
- Communication avec la cliente / le client en cas de transfert et/ou de sollicitation de professionnels de la médecine et de la psychologie
- Centres médico-psychologiques (régionaux) et leurs offres

Tout en ayant aussi un regard sur :

- L'hygiène et
- Les principales mesures pertinentes pour la pratique